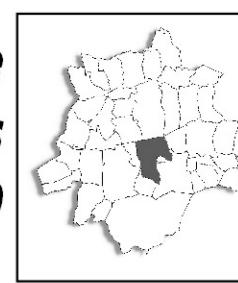


**Bièvre Isère communauté**  
**PLUI de Bièvre Isère**  
**Commune de**  
**SAINT SIMEON DE BRESSIEUX**

4.2.3. Règlement graphique  
 Protections, contraintes et risques  
 - 1/6 000



0 0,15 0,3 0,45 0,6 km

ARCHÉ 5

LEGENDE PROTECTIONS, CONTRAINTES ET RISQUES

- REPROTRES REGLEMENTAIRES**
- Contour des zones du PLU
- Protections au titre de l'article L113-1 du CU**
- Bâti patrimonial à préserver au titre de l'article L113-19 du CU
  - petit patrimoine intéressant
  - petit patrimoine remarquable
  - Patrimoine intéressant
  - Patrimoine remarquable
  - Patrimoine exceptionnel
- Patrimoine végétal à protéger au titre de l'article L113-23 du CU**
  - arbre remarquable
  - haies inscrites
  - haies aménagées
  - haies exceptionnelles
  - haies à créer
- Points de vue identifiés**
  - vue intéressante
  - Vue remarquable
  - Vue exceptionnelle
- Contraintes et risques**
  - Construit pour la protection des vues exceptionnelles
  - Protections paysagères et patrimoniales
  - Terrains instables
  - Problèmes hydrogéologiques
  - Contrainte prioritaire
  - Contrainte remplaçable
  - Espace auxiliaire de bon fonctionnement
  - Réserve de biodiversité remarquable
  - Réserve de biodiversité exceptionnel
  - Zone humide
- Commerce**
  - CENTRALE COMMERCIALE
  - PERIMETRE D'IMPLANTATION COMMERCIALE
  - Unitaires commerciaux à protéger
- Ligne d'implantation**
  - recl. des constructions
  - alignement obligatoire des constructions
  - Constructibilité minimum
  - Secteur de Densité Minimale selon l'article R113-39
- Risques naturels**
  - Secteur exposé à la construction en raison de la proximité à des risques naturels (voir chapitre 1 du règlement écrit)
  - Secteurs soumis à des conditions spéciales en raison de la proximité à des risques naturels (voir chapitre 1 du règlement écrit)
  - Etang
  - Digue

- REPORTS POUR INFORMATION**
- Prévisions d'Utilité Publique (SUP) : voir plan n°5.1 du dossier de PLU (à l'échelle de la commune ou du territoire)
- Ces éléments peuvent être indépendants du PLU
- Monuments patrimoniaux**
- Perimetre de protection des monuments historiques
- Site Patrimonial Remarquable de La Côte Saint André
- Monument historique
- Capacités**
- Captages
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection approché
  - Périmètre de protection éloigné
- Canalisations de transport de matières dangereuses**
  - Périmètre GAZ
  - Périmètre SPMR
  - Périmètre SPSE
  - Périmètre TUE
- RTE**
  - lignes aériennes -R=250m
  - lignes aériennes -R=400m
  - Bâtiments non cadastrés en cours de construction
- Périmètre de canière**
- Périmètre de bâti autour des voies classées**
- Sites et sols pollués**
  - SIS
  - Non SIS
- Zones blanches**
  - Information sur la présence de risques naturels
  - Absence avérée d'âles
  - Présence de connaissances antérieures de risques mais non exploitée au PLU, selon l'article R151-34 et R111-2
  - Aliors non étudiés et absence de connaissances antérieures